

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 5 mars à 17h30 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle commune de la cité administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
30	2

Date de la convocation
27 février 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le <i>10/03/2020</i>
--

et publication le <i>10/03/2020</i>
--

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Jean-Louis Mobuchon – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Martine Connan – Mathieu Geffroy – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Yvon Guillosoou – Le Croisier Joël – Eric Bréhin

Monsieur Jean-Paul le Boëdec donne procuration à Madame Nolwenn Burlot
Monsieur Georges Galardon donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Sensibilisation autour des musiques classiques et contemporaines dans le cadre de
Klasik, festival des musiques classiques et contemporaines en Kreiz-Breizh**

Le Président rappelle que, par délibération du 5 février 2002, les modalités d'intervention de la compétence – Initiation, formation et enseignement à la musique, à la danse et à l'art dramatique – permettent d'apporter une aide au fonctionnement et un accompagnement aux projets des associations œuvrant dans ce domaine.

Suite au succès de la première académie internationale du saxophone de Bretagne qui s'est déroulée à Rostrenen en août 2012, les initiateurs de cet événement ont reconduit et structuré progressivement la proposition entre les éditions 2013 et 2019. Devenant un festival de musiques classiques et contemporaines, désormais nommé "Klasik", des concerts reliés à cette académie et différents volets de sensibilisation du public ont été mis en œuvre. Les différentes actions se sont déroulées sur un périmètre large de la CCKB (Rostrenen, Kergrist-Moëlou, Bon-Repos-sur-Blavet, Lanrivain, Gouarec, Sainte-Tréphine, Plélauff, Saint-Connan et Saint-Nicolas-du-Pélem), elles ont connu une nette augmentation de la fréquentation du public qui ont fait évoluer la proposition vers un événement de portée régionale.

Ces rencontres sont imaginées en lien avec des partenaires du territoire dans le but de faire découvrir aux publics une programmation équilibrée entre concerts autour du saxophone (instrument de l'académie qui reçoit chaque année des musiciens préprofessionnels venant du Japon, de Chine, Espagne, Belgique, Ukraine et France) et des répertoires musicaux très peu représentés en Côtes d'Armor et en Bretagne intérieure.

Pour rendre sa démarche accessible aux habitants de la CCKB, notamment en direction des jeunes publics, un volet d'actions de sensibilisation est organisé. Ce dernier, soutenu par la CCKB depuis 2013, assure le trait d'union entre l'académie du saxophone et le festival. Il se déclinera entre le 15 et le 23 août prochains avec la reconduite des éléments suivants :

- ateliers découvertes et de sensibilisation à la musique classique et aux instruments à anches simples ouverts à tous publics à partir de 6 ans,
- cycle de conférences sur des thématiques variées et accessibles,

- séances de répétitions des artistes et des stagiaires préparant leurs récitals ouvertes au public,
- concerts-lectures pédagogiques qui visent la découverte du répertoire classique à travers de grandes œuvres de la littérature musicale des XIXème et XXème siècles.

L'ensemble de ces propositions est encadré par l'équipe pédagogique de l'académie, les artistes et les compositeurs présents pendant le festival ; le cycle proposé se place dans la continuité des actions portées par la CCKB en matière d'initiation à l'enseignement artistique sur son territoire et dans une logique de complémentarité et de partenariat avec les actions d'autres acteurs culturels locaux.

Pour permettre la réalisation de ces actions de sensibilisation conjointes à l'académie et au festival, dont l'accès sera gratuit et pour apporter son soutien à l'académie internationale du saxophone de Bretagne qui démontre que l'enseignement artistique porté par la CCKB sur son territoire va de l'initiation et la formation des jeunes jusqu'à des niveaux d'excellence, il est proposé de renouveler le soutien apporté à l'association Osmose qui met en œuvre l'ensemble du projet (académie, festival et actions pédagogiques), en reconduisant pour le volet lié à la compétence communautaire d'enseignement artistique une subvention de 5000 €.

Le Président propose de suivre l'avis favorable unanime de la commission culture - tourisme, vie associative - enfance/jeunesse et coopération décentralisée en encourageant l'assemblée communautaire à renouveler son soutien apporté à l'association Osmose qui met en œuvre l'ensemble du projet (académie, festival et actions pédagogiques), en lui attribuant pour le volet lié à la compétence communautaire d'enseignement artistique une subvention de 5000 €.

Le Conseil Communautaire,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité des votants,

Décide d'attribuer une subvention de 5000 € à l'association Osmose au titre des actions pédagogiques menées lors du festival Klasik.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

